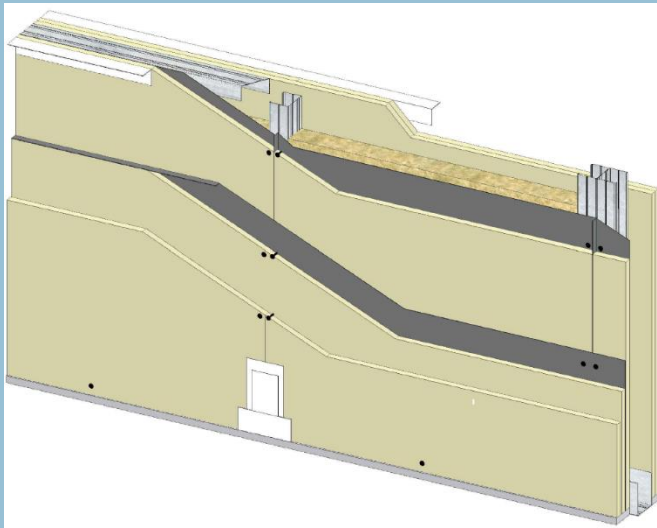


**Cloison Knauf Sûreté CR3**

W118.fr_CKM13-STANDARD-SURETE-CR3-23.fr_111-48

**CLOISON DISTRIBUTIVE
CLOISON ANTI-EFFRACTION
KNAUF SÛRETÉ CR3 111/48
KNAUF KS 13 - SÛRETÉ**

Fiche Technique Système

2022-12

CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 2.0 111/48 KNAUF SÛRETÉ – KS13

W118.fr_CKM13-STANDARD-SURETÉ-CR3-23.fr_111-48

Description du système

Les cloisons distributives CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 2.0 sont constituées par assemblage de deux plaques Knauf Sûreté et d'une plaque de plâtre KS13 côté effraction, de deux plaques de plâtre KS13 de l'autre côté. Ces plaques sont vissées sur une ossature métallique KNAUF.

Le système est composé de :

- 2 x KNAUF SÛRETÉ
- 3 x KNAUF KS 13
- Rails R48
- Montants M48/35 ou M48/50, entraxe 600mm
- Mastic acoustique Knauf
- Un isolant éventuel à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® Natura ou un isolant en laine minérale d'épaisseur 45mm
- Vis TTPC 35, 50
- Vis TRPF 9
- Enduit Proplak joint ou Proplak joint allégé
- Bande à joint Knauf

Documents de référence

Justificatifs pour la résistance à l'effraction :

- Avis technique CNPP n° MD 16 00 48 A
Classe CR3 (5 minutes) selon NF EN 1627 et 1630

Justificatif feu :

- PV Efectis 07-A-234

Justificatif acoustique :

- Avec laine : CSTB AC97-133/1

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41
- Avis technique 20/21-487_V1-E1
- Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie

Domaine d'emploi

Les cloisons distributives CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 2.0 sont destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- France métropolitaine et DROM
- Neuf et rénovation
- Locaux cas B
- Locaux Intérieurs classés EA – EB
- Locaux nécessitant une protection contre l'effraction
 - Banques
 - Bâtiments de maintien de l'ordre public tels que gendarmeries, commissariats, postes de police
 - Ambassades
 - Commerces, locaux de stockage
 - Logements, panic room

CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR3 111/48

KNAUF SÛRETÉ - KS13

W118.fr_CKM13-STANDARD-SURETE-CR3-23.fr_111-48



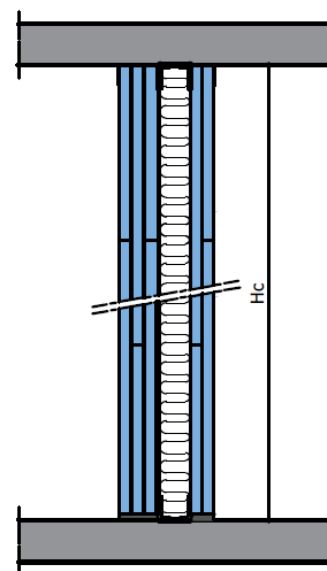
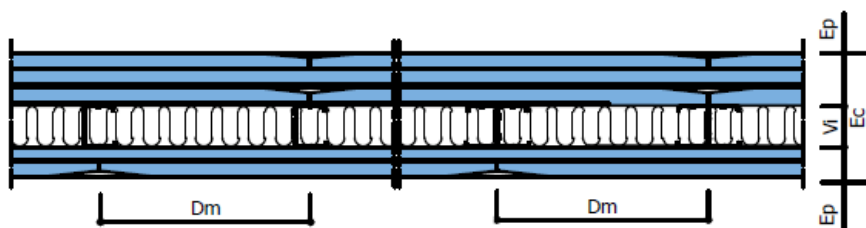
Caractéristiques techniques

Type de cloison		111/48	
Type de plaque		Knauf Sûreté KS13	
Épaisseur totale (Ec) [mm]		111	
Vide interne (Vi) [mm]		48	
Nombre x Épaisseur de plaques (Ep) [mm]		5 x 12,5	
Type d'ossature		M48/35	M48/50
Poids cloison max. sans LM * [kg/m²]		62,1	62,5
Hauteur maximale (Hc) [m]			
	Entraxe (Dm) [mm]		
Montants simples - [	600	3,45	3,55
Montants doubles -]]	600	4,30	4,45
Résistance au feu			
	Épaisseur [mm]		
Sans laine	/	EI 60	EI 60
Avec laine minérale ou végétale	45	EI 60	EI 60
Indice d'affaiblissement acoustique RA [dB]			
	Épaisseur [mm]		
Sans laine	/	/	/
Avec laine minérale ou végétale	45	51	51

* Max = montants doubles entraxe 0,60m et parement indiqué dans « type de plaque »

Dispositions particulières de mise en œuvre

Performance Feu :	Oui : Consulter le PV de résistance au feu
Performance Acoustique :	Non
Autre :	- La tôle de la plaque Knauf Sûreté est placée côté ossatures. - La découpe de plaque Knauf Sûreté est réalisée à l'aide d'une scie circulaire ou d'une disceuse.



Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.